VENTES A L'ENCAN. — PAR J. PAUL HECKER | VENTES A L'ENCAN. — PAR J. PAUL HECKER | VENTES A L'ENCAN. — PAR J. PAUL HECKER | VENTES A L'ENCAN. — PAR J. PAUL HECKER | VENTES A L'ENCAN. — PAR J. PAUL HECKER | VENTES A L'ENCAN. — PAR J. PAUL HECKER | VENTES A L'ENCAN. — PAR J. PAUL HECKER

ANNONCE JUDICIAIRE.

# Attention, Capitalistes, Placeurs,

# Chercheurs de demeures et Spéculateurs.

## VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

## Propriétés Commerciales de Choix, Centralement Situées, Cottages de Valeur Simples et Doubles,

SITUÉS DANS LES PREMIER, QUATRIÈME ET SEPTIÈME DISTRICTS.

## SITES POUR BATIR DANS LE SEPTIEME DISTRICT,

## Résidences Attrayantes et Vastes Terrains, et Deux Etendues de Terre de Valeur, le Tout sur le Chemin Militaire, dans Covington, Lne.

**ACTIONS! ACTIONS! ACTIONS! ACTIONS! ACTIONS!**

Dans l'Affaire de la Succession de HENRY LOCHTE, No 78,070, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E. Sur la pétition de Henry F. Lochté et als, pour un partage,

## IL SERA VENDU A L'ENCHERE PUBLIQUE,

### PAR J. PAUL HECKER, ENCANTEUR, BUREAU 840 RUE UNION,

### MARDI, 26 MARS 1907, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne,

et à chaque jour succédant, à la même heure et endroit, jusqu'à ce que ladite vente soit terminée. En vertu d'un jugemment lu et rendu en cour ouverte le 4 Février 1907, et signé en cour ouverte le 8 Février 1907, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu, les propriétés ci-après décrites, à savoir :—

No 1.—Les lots Nos 7 et 8 dans une certaine subdivision de terre dans la Paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane, connu comme la propriété Alexander, sur le côté ouest du Chemin Militaire, entre ledit chemin et la rivière Bogue Falia, en la réclamation privée, section 42 T. 6 S. R. 11 E. avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., et ayant une façade de 210 pieds chacun sur ledit chemin étant la portion nord est de ladite réclamation privée commençant au piquet 763 pieds sur le Chemin Militaire du coin nord est de la barrière de Henry Alexander, de là à côté dudit Chemin Militaire dans une direction nord 420 pieds, de là une direction ouest 405 pieds au fleuve petit Bogue Falia, de là suivant le cour dudit fleuve environ 450 pieds, de là dans un direction est 495 pieds au Chemin Militaire, le point du commencement, contenant quatre acres plus ou moins d'après un plan d'arpentage de ladite terre fait par J. M. Yates, voyer de paroisse.

Les améliorations consistant de deux résidences, une contenant environs six chambres, chambre à bain, vestibule et office, ensemble avec maison dans la cour, et l'autre contenant environs six chambres et vestibule.

No. 2—Le lot 9, dans une certaine subdivision de terre dans la Paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane, connue comme la propriété Alexander, étant sur le côté ouest du Chemin Militaire, entre ledit chemin et la rivière Bogue Falia situé dans la portion nord est de la réclamation privée, section 42, T. 6 S. R. 11 E. commencant à un piquet 553 pieds nord du coin nord est de la barrière de la clôture en laquelle est maintenant situé l'Hôtel Alexander et courant parallèle avec le Chemin Militaire, de là courant dans une direction nord 210 pieds de là courant dans une direction ouest 595 pieds à la rivière Bogue Falia, de là courant dans une direction sud et suivant le cours du fleuve Bogue Falia environ 225 pieds plus ou moins de là courant dans une direction est 475 pieds à un point de commencement, contenant environs 2 1 3 acres de terre, le tout d'après un plan et mappe d'arpentage fait desdites terres par J. M. Yates, voyer de paroisse, le 4 février 1902.

No. 3—Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent droits, etc., se trouvent et étant situés dans la Paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane, désignés comme les lots Nos 18 et 19 d'après une mappe et arpentage fait par J. M. Yates, voyer de paroisse daté le 22 novembre 1904, enregistré dans le bureau du commis de cette paroisse et Etat. Le lot No 18 ayant une façade de 209 pieds sur le Chemin Militaire, par 249 pieds sur la ligne du fond et sur la ligne le divisant du lot 17, mesurant 1,154 pieds, et sur la ligne le divisant du lot 19, mesurant 1,313 pieds, contenant 5 90-100 acres. Le lot No 19 ayant une façade de 209 pieds sur le Chemin Militaire par 228 pieds sur la ligne du sud et 25 pieds sur la ligne de l'est, et mesurant 1,313 pieds sur la ligne le divisant du lot No 18, et mesurant 1,438 pieds sur la ligne le divisant du lot No 20 et contenant 6 55-100 acres.

No 4—Aussi un lot d'effets mobiliers d'après l'inventaire enregistré.

No 5—Un certain lot de terre dans le premier district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Gravier, Magasin et Natchez ou Allée désigné par le No 2 sur un plan particulier dudit lot et autres dressé par G. T. Dunbar, voyer, daté le 6 novembre 1846 déposé en l'étude de H. B. Cenas ancien notaire, étant annexé à un acte de vente de la "Union Bank of Louisiana" à Cora A. Scoumb, passé pardevant H. B. Cenas, notaire le 7 novembre 1846, et mesurant, en mesure américaine, 25 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas 25 pieds et 7 pouces dans le fond par 159 pieds 11 pouces et 5 2/5 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot 1, et 160 pieds 3 pouces et 4/5 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot 3, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., composant la bâtisse en briques connue comme Nos 319-321 rue Tchoupitoulas, et aussi un autre lot avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits etc., dans le même ilet et contigu au dit lot No 2 et désigné par le No 1 sur le plan ci dessus et mesurant 25 pieds, 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas par 25 pieds, 5 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond, 159 pieds, 8 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté supérieur le divisant du lot de H. Bonnabel, et 159 pieds 11 pouces et 5 2/5 de lignes de profondeur sur la ligne du lot 2, et est connue comme Nos 323 et 325 rue Tchoupitoulas.

Les améliorations consistant d'une bâtisse en briques à quatre étages et entrepôt portant les numéros municipaux 319, 321, 323 et 325 rue Tchoupitoulas et loués à bail pour deux ans du 1er oct. 1906 au 30 sept. 1908 à $220 par mois avec privilège de trois années plus au même taux.

No 6 — Un lot dans le Premier District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par la rue ou allée Natchez, et les rues Gravier, Tchoupitoulas et Magasin désigné comme lot 21 sur un plan par J. H. Dakin daté le 5 janvier 1843 déposé en l'étude de J. B. Marks ancien notaire comme plan 48, ledit lot mesurant 24 pieds et 8 pouces 1/2 de face à la rue Natchez ou allée 58 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot 20 57 pieds 6 pouces et 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté et 25 pieds 5 pouces de largeur dans le fond, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc.

Les améliorations consistent en un entrepôt à trois étages portant le numéro municipal 421 allée Natchez et loué à bail à $30 par mois du 1er octobre 1906 au 30 septembre 1908 avec le privilège de trois années de plus au même taux.

No. 7—Trois lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits etc., dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet 8 V, vieux plan, maintenant ilet 70, borné par l'avenue Carrollton, l'avenue St Charles, les rues Dublin et Hampson, désignés comme lots Nos 7, 8 et 9, sur un plan déposé en l'étude du défunt S. Magner, notaire, comme plan No 118: Lesdits lots mesurant chacun 30 pieds à l'avenue Carrollton par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 9 formant le coin de la rue Hampson et l'avenue Carrollton. Les améliorations consistant d'un magasin et résidence à deux étages, avec huit chambres, portant le numéro municipal 630 avenue Carrollton aussi Nos 624 et 626 avenue Carrollton étant un cottage double, cinq chambres de chaque côté rapportant $61 par mois.

No 8—Un certain lot et une certaine portion d'un lot, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situés dans le premier district de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 87 borné par les rues St James, St Thomas, Céleste et Religieuse et le Chemin Félicité, le lot est désigné par la lettre Q ou No 2 de l'ilet 16, vieux plan, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Céleste par 191 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Et ladite portion du lot est une partie du No 1 et est prise du fond et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de largeur sur la ligne extrême du fond, de là courant vers la rue Céleste 71 pieds 9 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles, le tout d'après un plan de Geo. T. Dunbar, le 12 janvier 1846, déposé comme plan 74 dans le livre de plans de Joseph E. Marks, ancien notaire.

Les améliorations consistent d'un cottage double, galerie et quatre chambres de chaque côté, portant les numéros municipaux 621 et 625 rue Céleste et loué pour $30.00 par mois.

No 9. Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc, situé dans le Premier district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Peters, Gravier et Poydras, mesurant 30 pieds 10 pouces, de face à la rue Tchoupitoulas, 118 pieds de profondeur sur la ligne le divisant de la propriété maintenant ou dernièrement appartenant à Wilkinson & Linton et 119 pieds 10 pouces sur la ligne du côté opposé le plus près des lots Nos 6 et 8 et 29 pieds 2 pouces 1/2 dans le fond contigu à la propriété de John McDonough, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant H Lavergne, notaire, le 10 décembre 1842, ledit lot formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et l'allée ou rue Natchez.

Les améliorations consistent d'un magasin en briques à trois étages et entrepôt, et portant le numéro municipal 400 rue Tchoupitoulas, et loué à bail du 1er octobre 1904 à $83 1 3 par mois au 30 septembre 1909 avec privilèges de cinq années de plus au même taux.

No 10—Une portion de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet 34, borné par les rues Hillary, Cherokee, Ann et De Armas, maintenant la rue Mississippi, ladite portion est désignée par la lettre H sur un plan annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 17 novembre 1882 et mesurant 53 pieds 5 pouces et 9 lignes de face à la rue Ann, sur 105 pieds et 7 pouces de profondeur, entre lignes parallèles et façade à la rue Hillary et formant l'encoignure desdites rues Ann et Hillary et est composée de la plus grande partie des lots Nos 18 et 17 d'après un plan fait par Wm Forshey, voyer.

Les améliorations consistant de deux cottages simples, galerie sur le devant avec quatre chambres et portant les numéros municipaux 7531 et 7535 rue Ann et loués pour $16.00 par mois.

No. 11—Quatorze lots de terre dans le septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 165, borné par les rues Poplar, Plum, Dante et Dublin lesdits lots sont désignés par les numéros 12, 13, 14, 15 et 17 à 26 tous inclusivement d'après un devis fait par E. Pilié voyer, le 19 mai 1902, annexé à un acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, le 21 mai 1902. Les lots Nos 12 et 13 mesurant chacun 30 pieds et 6 pouces de face à la rue Dublin par 163 pieds, le lot No 14 ayant 29 pieds 7 pouces et 5 1/2 lignes de face à la rue Plum, par 120 pieds de profondeur, le lot No 14 formant l'encoignure des rues Plum et Dublin. Les lots Nos 15 et 17 à 23 ayant chacun 29 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Plum, par 120 pieds de profondeur. Les lots Nos 25 et 26 ayant chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Dante par 163 pieds de profondeur, voir le plan à la Bourse.

No 12—Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet 32 C vieux plan maintenant 109, borné par les rues Dante, Dublin, Elm et Burthe, désigné comme lot No 10 sur un plan fait par Touzé et Del'Isle, ingénieurs, daté le 9 décembre 1858, déposé en l'étude du recorder de la paroisse; ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Dante par 117 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage double, galerie et quatre chambres de chaque côté, portant les numéros municipaux 929 et 931 rue Dante, et loué pour $14 par mois.

No 13—Six lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 24, borné par les rues Esther, Général Scott, Lowerline et Wall, désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Esther et Général Scott et mesurant 31 pieds et 9 pouces de face à la rue Général Scott par 100 pieds de profondeur. Les lots Nos 2 à 6 ayant chacun 31 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Général Scott par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en six cottages simples, galerie sur le devant, trois chambres chacun, portant les numéros municipaux 131, 135, 139, 143, 147 et 151 rue Général Scott et loués pour $36.00 par mois.

No 14—Un et un demi lots de terre et toutes les améliorations, droits, etc., dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 48, borné par les rues Macarty, Burdette, Fern et Commerciale, désignés comme lot 1 et la moitié du lot 2, sur un plan fait par H. Mollhausser, voyer, le 1er décembre 1846, déposé en l'étude de C. C. Porter, ancien notaire. Le lot 1 mesurant 30 pieds de face à la rue Macarty sur 105 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Macarty et Burdette, et la 1/2 du lot 2 mesurant 15 pieds de face à la rue Macarty sur 105 pieds de profondeur et contigu au lot No 1.

Les améliorations consistant d'un cottage double, galerie sur la façade et quatre chambres de chaque côté portant les numéros municipaux 7801 et 7803 rue Macarty et loué pour $16.00 par mois.

No 15—Une portion de terre avec toutes les améliorations, droits, etc., qui s'y trouvent, dans le Septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 34, borné par les rues Hillary, Clinton (maintenant Cherokee), Anne, et De Armas; ladite portion de terre est désignée par la lettre B, sur un plan annexé à la séparation entre H. Schroeder et al, passé pardevant E. Commagère, notaire, le 17 novembre 1882 et mesurant 64 pieds, 11 pouces et 4 1/2 lignes de face à la rue Anne par 105 pieds et 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles et est composé du lot No 16, une plus grande portion du lot 15 et une petite portion du lot No 17.

Les améliorations consistant de trois cottages simples avec galerie et quatre chambres et portant les numéros municipaux 7521, 7525 et 7529 rue Anne et loués pour $24 par mois.

No 16—Quatre certains lots de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 44, borné par les rues Commerciale, Millaudon, Macarty et Cherokee, désignés comme lots Nos 1, 2, 3 et 4 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Cherokee par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Commerciale et Cherokee, le tout d'après un plan annexé à un acte d'achat de W. S. Devan daté le 6 juillet 1880, pardevant E. Commagère, notaire. Les améliorations consistant de deux cottages doubles, avec galeries sur la façade, ayant cinq chambres de chaque côté et portant les numéros municipaux 325, 327, 335 et 327 rue Cherokee, et loués pour $48.00 par mois.

No 17—Trois lots de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans le Septième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet 64 B, ancien plan, maintenant ilet No 194, borné par l'avenue Carrollton, les rues Jeannette, Dublin et Birch, désignés comme lots Nos 20, 21 et 22, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Dublin sur 130 pieds de profondeur, mesure américaine. Lot No 22 formant l'encoignure des rues Dublin et Jeannette, d'après le plan fait par A. Boudousquié, voyer, le 1er février 1871, déposé comme plan D, en l'étude de Théo Guyol, ancien notaire, et sur un devis pris d'un plan fait par De l'Isle et Bartlette, le 9 février 1893.

Les améliorations consistant de deux cottages doubles avec galeries sur la façade et cinq chambres de chaque côté, portant les numéros municipaux 1501, 1503, 1507 et 1509 rue Dublin, et rapportant $40.00 par mois.

No 18—Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans le septième district de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 129 ancien plan, maintenant ilet No 44, borné par les rues Commerciale, Cherokee, Macarty et Millaudon. Ledit lot est désigné par le No 12 sur un plan annexé à un acte pardevant Fred. Deibel, notaire, le 12 septembre 1894, mesurant 30 pieds de face à la rue Commerciale par 150 pieds de profondeur, borné sur un côté le plus près de la rue Clinton par les fonds des lots 1 à 5 et sur le côté vers la rue Millaudon par le lot 13.

Les améliorations consistent en un cottage simple avec galerie sur la façade et quatre chambres, portant le numéro municipal 7442 rue Commerciale et loué pour $8.00 par mois.

No 19—Quatre lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situés dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 111 borné par les rues Burthe, Elm, Cambronne et Joliette, et désignés comme lots 16, 17, 18 et 19 sur un plan fait par V. Eggloffstein, voyer, le 24 mars 1847, déposé en l'étude de T. Guyol, ancien notaire. Les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Joliette par 120 pieds de profondeur entre ligne parallèles.

Les améliorations consistant de cinq cottages simples avec galeries sur la façade et quatre chambres chacun, portant les Nos municipaux 913, 915, 917, 919 et 921 rue Joliet et loués pour $42 par mois.

No. 20—Deux lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 144, borné par les rues Général Ogden, Plum, Eagle et Oak, désignés comme lots 16 et 17 sur un plan fait par L. Pilié, voyer, le 14 mai 1836, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Général Ogden, par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Plum et Général Ogden.

Les améliorations consistant d'un cottage double, avec galerie et quatre chambres de chaque côté, portant le No municipal 1235 rue Général Ogden, loué $14.00 par mois.

No 21—Une portion de terre avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent située dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 85 bornée par les rues Maple, Dublin, avenue Carrollton et rue Hampson, mesurant 60 pieds de face à la rue Dublin par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Dublin et Maple, étant composée des plus grandes parties des lots Nos 7 et 8, sur un plan de M. Harrison, le 23 mars 1844, déposé en l'étude de L. Hermann, et la partie de façade du lot No 9; le lot 8 est le lot du coin.

Les améliorations consistant du No 731 rue Dublin, magasin et résidence, quatre chambres, et No 733 rue Dublin, magasin et résidence, 4 chambres, servant de buvette, rapportant $3- par mois. La glacière n'est pas incluse dans la vente.

No 22—Deux certains lots de terre dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans l'ilet No 144 borné par l'avenue Carrollton, les rues Jeannette, Birch et Dublin, désignés comme lots Nos 18 et 19 sur un plan annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, en avril 1893. Lesdites lots sont les sixième et septième lots de l'encoignure des rues Birch et Dublin, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Dublin par 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant de trois cottages simples avec galerie sur la façade et quatre chambres chacun, portant les Nos municipaux 1511, 1515 et 1519 rue Dublin et loués pour $27.00 par mois.

No 23—Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 146, borné par les rues Oak, Léonidas, Plum et Monroe, désigné par le No 24 sur un plan de C. A. Hedin, et déposé comme plan 138 parmi les registres de T. O. Stark ancien notaire. Ledit lot a 30 pieds de face à la rue Oak par 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan annexé à un acte de vente par Mme Gamble à Adam Falkenstein, passé pardevant C. C. Porter, ancien notaire, le 13 juillet 1859.

Les améliorations consistent en un cottage simple, galerie sur la façade et cinq chambres, portant le No municipal 8619 rue Oak et loué pour $17.00 par mois.

No 24—Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans le Septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 55 borné par les rues Burdette, Pearl, Adams et Commerciale. Ledit lot est désigné par le No 18 et mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage double avec galerie et trois chambres de chaque côté, portant les Nos municipaux 421-423 rue Burdette et loué pour $12 par mois.

No. 25—Trois lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 116, bornés par les rues Joliet, Elm, Cambronne et Zimple. Lesdits lots sont désignés par les lots Nos 19, 20 et 21 sur deux certains plans fait par W. F. Thompson, voyer, le 21 décembre 1854, tous deux déposés en l'étude de C. C. Porter, ancien notaire. Lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Joliet par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant de trois cottages simple chacun avec galerie sur la façade et quatre chambres, portant les Nos municipaux 1007, 1011 et 1015 rue Joliet et loués pour $27.00 par mois

No. 26—Une certaine pièce ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situées dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 139 borné par les rues Oak, Monroe, Léonidas et Zimple, mesurant 90 pieds de face à la rue Zimple par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est composé de trois terrains désignés par les Nos 20, 21 et 22 sur un plan d'A. D'Hémécourt, voyer le 1er novembre 1845, déposé en l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire.

Les améliorations consistent en trois cottages simples, galeries devant, quatre chambres chacun, portant les numéros municipaux 8623, 8627 et 8631 rue Zimple, et sont loués $27.00 par mois.

No 27—Un lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans le septième district de la Nouvelle Orléans, carré d'ilet No 140 borné par les rues Levée, Monroe, Oak et Eagle, sur un plan de L. Bringier, le 12 décembre 1856, déposé en l'étude de A. Chiapella notaire, comme plan 52. Ledit lot de terre est désigné par le No 3 et mesure 30 pieds de face rue Eagle sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage simple de trois chambres, portant le No municipal 1159 rue Eagle, et se loue $5.00 par mois.

No 28—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, etc., dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans le carré No 41 borné par les rues Macarty, Millaudon, Mississipi et Cherokee, désigné comme lot No 14 sur un plan dressé par William Forshey, voyer, le 4 avril 1853, déposé en l'étude de A. Chiapella, notaire. Ledit terrain 14 mesure 30 pieds de face rue Mississipi sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple avec galerie devant et trois chambres, portant le No municipal 7461 rue Mississipi, et se loue $7.00 par mois.

No 29 — Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits etc., dans le Septième District de la Nouvelle Orléans dans le carré No 29 borné par les rues Hillary, Clinton, aujourd'hui Cherokee, Anne et Esther, sur un plan de William Forshey le 4 avril 1853, déposé en l'étude de A. Chiapella, ancien notaire. Ledit terrain est désigné par le No 7 et mesure 30 pieds 6 pouces et 8 lignes de façade rue Anne, sur 142 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple, galerie devant, trois chambres, portant le No municipal 7510 rue Anne, et se loue $6.00 par mois

No 30—Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans, carré No 29, borné par les rues Hillary, Cherokee, Esther et Anne, désigné comme lot 6, et mesurant 30 pieds 6 pouces et 8 lignes de face rue Anne sur 142 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, moins cette partie qui en est vendue à la ville de la Nouvelle Orléans par acte pardevant Fred Zengel, notaire, le 23 janvier 1902, C. O. B. —— folio ——.

Les améliorations consistent en un cottage simple, galerie de devant et trois chambres, portant le No municipal 7514 rue Anne, et loué pour $6.00 par mois

No 31 — Et autres lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc, situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 134 borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Oak et Zimpel, le dit lot est désigné par le No Un et mesurant 30 pieds de face à la rue Dublin par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le dit lot formant le coin des rues Dublin et Zimpel.

Les améliorations consistent d'un cottage simple avec galerie sur le devant et cinq chambres portant le No municipal 1103 rue Dublin, et loué pour $15 par mois.

No 32—Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situés dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 148 borné par les rues Oak, Plum, Léonidas et Monroe, lesdits lots sont formés de la moitié du fond des lots 1, 2, 3 et 4 originalement, faisant face à la rue Léonidas d'après un devis annexé à un acte de partage entre Jacob Windstein et Mme C. Brehm, passé pardevant Fred Deibel, notaire, le 31 mars 1892 et sont désignés sur ledit devis par les Nos 3 et 4 et mesurent chacun 31 pieds 3 pouces de face à la rue Oak sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lesdits lots 3 et 4 étant 62 pieds et 6 pouces de l'encoignure des rues Oak et Léonidas.

Les améliorations consistent de deux cottages simples, galerie sur le devant et cinq chambres chacun portant les Nos municipaux 8611 et 8615 rue Oak et loués pour $25.00 par mois.

No 33—Vingt et un lots de terre et toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 204, borné par les rues Général Ogden, Green, Holly Grove et Birch, lesdits lots sont désignés par les Nos 1 à 7 et 11 à 24, les deux inclusivement. Les lots 1 à 7 ayant chacun 30 pieds de face à la rue Général Ogden par 120 pieds de profondeur. Les lots 11 et 12 ayant chacun 30 pieds à la rue Green, et les lots 23 et 24 ayant chacun 30 pieds de face à la rue Birch et tous ont 150 pieds de profondeur. Les lots 13 à 22 ayant chacun 30 pieds à la rue Holly Grove par 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent de vingt et un cottages simples avec galerie sur le devant et trois chambres chacun portant les Nos municipaux comme suit: 1603, 1607, 1611, 1615, 1619, 1623, 1627, 1631, 1635 et 1641 à la rue Holly Grove. Nos 8920 et 8922 à la rue Green Nos 8921 et 8923 à la rue Birch, et Nos 1602, 1606, 1610, 1614, 1618, 1622 et 1626 à la rue Général Ogden et loués pour $147 par mois.

No 34—Un lot de terre dans le Septième District de la Nouvelle Orléans et toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans l'ilet 85, borné par l'avenue Carrollton, les rues Hampson, Maple et Dublin. Ledit lot est désigné par le No 6 et mesure 30 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent d'un magasin à deux étages et cinq chambres loué comme pharmacie, et connu par le numéro municipal 727 rue Dublin et loué à bail du 15 août 1906 au 15 août 1907 à $25 par mois.

No 35—Un lot de terre dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent droits, etc., dans l'ilet 137, borné par les rues Zimpel, Joliet, Cambronne et Oak, désigné comme lot 23 et mesurant 30 pieds de face sur la rue Zimpel sur 150 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent d'un cottage simple, avec galerie devant et quatre chambres, portant le numéro municipal 8419 rue Zimpel, et se louant $10.00 par mois.

No 36—Un lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 29, borné par les rues Hillary, Cherokee, Esther et Anne, désigné comme le lot 8, et mesurant 30 pieds de face à rue Anne sur 142 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage simple, avec galerie devant et trois chambres, portant le numéro municipal 7506 rue Anne, et se loue $6.00 par mois.

No 37—Trois lots dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans l'ilet D 32, ancien plan, maintenant No 92, borné par les rues Maple, Dublin, Dante et Burthe, désignés comme lots 1, 2, 3, sur le plan de John Hampson, voyer, le 14 mai 1844, annexé à un acte déposé en l'étude de O. C. Porter, ancien notaire, le 7 novembre 18 5, mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Dublin sur 117 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No 1 forme le coin des rues Maple et Dublin.

Les améliorations consistent de deux cottages simples élevés, avec six chambres, galerie, et portant les numéros municipaux 8203 et 8213 rue Maple, rapportant $40 par mois.

No 38 — Six lots de terre dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, avec toutes les bâtisses, améliorations, droits, etc., dans l'ilet No 43 K ancien plan, maintenant l'ilet No 137, borné par les rues Zimpel, Oak, Joliet et Cambronne, désignés comme lots 1, 2, 3, 4, 5 et 24, les lots 1 à 5 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Cambronne, sur 120 pieds de profondeur; le lot No 1 forme le coin des rues Cambronne et Zimpel; le lot 24 est en arrière des lots 1 à 5, et a 30 pieds de face sur la rue Zimpel sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent de quatre cottages simples et d'un cottage double, portant les numéros municipaux 1100, 1102, 1106, 1110 et 1116 rue Cambronne, et le No 8415 rue Zimpel, rapportent $55 par mois.

No 39—Trois lots de terre dans le septième district de la Nouvelle Orléans, et toutes les améliorations qui s'y trouvent droits, etc., situés dans l'ilet No 144, borné par les rues Général Ogden, Plum, Eagle et Oak: deux desdits lots sont désignés par les Nos 19 et 20, sur un plan de Knell du 26 septembre 1851, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Général Ogden sur 120 pieds de profondeur; et l'autre lot est désigné par le No 18, sur un plan de Pilié, du 14 mai 1833, mesurant 30 pieds de face à la rue Général Ogden sur 120 pieds de profondeur, moins une portion du lot 20, vendue à la ville de la Nouvelle Orléans par acte passé pardevant Fred. Zengel, notaire, le 19 juin 1900, L. 177. P. 507. Ces améliorations consistent de trois cottages simples, trois chambres et galerie chacun, portant les numéros municipaux 1223, 1227 et 1231 rue Général Ogden, rapportant $20.00 par mois.

No 40—Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans le septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 196, borné par les rues Dante, Cambronne, Jeannette et Birch, mesurant comme suit: 150 pieds de face à la rue Dante, 82 pieds de face à la rue Jeannette dont il forme le coin, courant ensuite en ligne droite de Jeannette vers la rue Birch, une distance de 120 pieds, de là sur une ligne vers la rue Dante de 7 pieds, de là 30 pieds sur une ligne vers la rue Birch et étant la plus grande partie des lots 1, 2, 3, 4 et 5.

Les améliorations consistent d'un cottage double et de deux cottages simples, les Nos 8301 et 8303 de la rue Jeannette contiennent cinq chambres de chaque côté, le No 8307 de rue Jeannette contient quatre chambres, et le No 1516 de la rue Dante, simple cottage, contient quatre chambres, rapportant $41 par mois.

No 41 — Trois certains lots de terre, dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet 20 C, maintenant l'ilet 81 borné par les rues Hampson, Maple, Adams et Burdette, désignés comme lots 21, 22 et 23, sur un plan fait par M. H. Williams, voyer, en date du 6 avril 1871, déposé en l'étude de A. Hero, un notaire en cette ville, comme plan 34, les lots 21 et 22 ont chacun 30 pieds de face sur la rue Maple sur 107 pieds 6 pouces de profondeur; le lot 22 forme le coin des rues Burdette et Maple, le lot 23 a 30 pieds sur la rue Burdette sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent de trois cottages simples contenant chacun quatre chambres et galerie et portant les numéros municipaux 7732 et 7736 rue Maple et No 721 rue Burdette, rapportant $29 par mois.

No 42—Une portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Maple, Short, Hampson et Fern, étant tout le lot No 20, qui mesure 35 pieds de face sur la rue Fern sur 120 pieds de profondeur, et une partie du lot No 19 qui mesure 17 pieds 9 pouces de face sur la rue Fern sur 120 pieds de profondeur et laquelle portion du lot 19 s'adjoint à celle du lot 20.

Les améliorations consistent d'un cottage simple six chambres hall et écurie, et porte le numéro municipal 732 rue Fern, rapportant $ 5 par mois.

No 43—Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., située dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 86, borné par les rues Maple, Dante, Dublin et Hampson, ladite portion étant une partie du lot 14, d'après un plan, fait par M. Harrison le 23 mars 1844 et déposé en l'étude de L. Hermann, notaire, mesurant 32 pieds de face sur la rue Dublin sur une profondeur de 120 pieds et forme le coin des rues Dublin et Maple. Les améliorations consistent d'un magasin et résidence à deux étages, entrepôt, neuf chambres employé comme boulangerie et magasin, portant le numéro municipal 734 rue Dublin, et loué à bail du 1er avril 1905 au 31 mars 1907, à $35 par mois, avec le privilège de renouveler pour trois ans aux mêmes termes et conditions.

No 44—Certificat No 327, pour une action de la valeur au pair de $100 du New Orleans Board of Trade, au nom de H. Lochte, propriété distincte du défunt, daté du 17 novembre 1903.

No 45—Un certificat No 222, pour cinq actions d'une valeur au pair de $10 chacune de la Prytania Street Market Company, au nom de Hy Lochte, en date du 2 février 1901.

No 46—Un certificat No 38, pour 263 actions de $10 chacune de la White Sulphur Oil and Timber Company, au nom de H. Lochte, daté du 4 juin 1901.

No 47—Un certificat No 3 pour trois actions de $50 chacune de la Improvement Association of the Seventh District of New Orleans, au nom de H. Lochte, Sr, daté du 5 janvier 1900.

No 48—Un certificat No 423, pour vingt-huit actions de la valeur au pair de $10 chacune de la New Orleans Land Company, au nom de H. Lochte, daté du 4 avril 1902.

No 49—Un certificat No 555, pour neuf actions de la valeur au pair de $10 chacune de la New Orleans Land Company au nom de H. Lochte, daté du 3 octobre 1900.

No 50—Un certificat No 39 pour trois actions de $50 chacune de la People's Tobacco Company, au nom de Hy Lochte, daté de 10 Déc. 1900.

No 51—Un certificat No 5, pour cinq actions de $100 chacune de la Crescent City Packing Company, de Buras, Lne au nom de H. Lochte, daté du 31 Oct. 1904.

No 52—Un certificat No 29 pour cinq actions de $100 chacune de la Southern Car Company de la Nouvelle Orléans, au nom de H. Lochte, daté du 21 avril 1904.

No 53—Un certificat No 14, pour dix actions de $100 chacune de la Klotz Cracker Factory Company Ltd., de la Nouvelle Orléans, au nom de H. Lochte, daté du 1er août 1904.

No 54—Un certificat No 65 pour cinq actions de $100 chacune de la Crescent City Packing Company de Buras, Lne, au nom de H. Lochte, daté du 3 juillet 1905.

No 55—Un certificat No 53, pour trente actions de $100 chacune de la New Orleans Cold Storage and Warehouse Company, Ltd, au nom de H. Lochte, daté du 2 novembre 1903.

No 56—Un certificat No 2324, pour cinq action de la valeur au pair de $100 chacune de la Sun Insurance Company, de la Nouvelle Orléans, Lne, au nom de H. Lochte, en date du 23 décembre 1898.

No 57—Un certificat No 2330, pour cinq actions de $100 chacune de la Sun Insurance Company, de la Nouvelle Orléans, Lne au nom de H. Lochte, en date du 24 déc. 1888.

No 58—Un certificat No 146 pour vingt actions de $100 chacune du fonds capital de la Hibernia Bank and Trust Company de la Nouvelle Orléans, au nom de H. Lochte, en date du 7 août 1902.

No 59—Un certificat No 300, pour trente actions de $100 chacune du fonds capital de la Commercial Germania Trust and Savings Bank, au nom de H. Lochte, en date du 13 avril 1903.

CONDITIONS—Propriétés mobilières et actions, comptant, et les propriétés immobilières, un tiers ou plus comptant; le reste, s'il y en a, à un crédit d'un an, ou de un et deux ans, à l'option des acquéreurs. La partie à crédit devant être attestée par des billets des acquéreurs, payables à leur propre ordre, et par eux endossés, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date des actes de vente jusqu'à paiement parfait, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur ainsi que privilège sur la propriété vendue; les acquéreurs devant assurer les améliorations pour la somme de crédit et transférer les polices aux détenteurs des billets; les actes de vente renfermeront la clause de non aliénation et la vente sans évaluation, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs assumeront, en sus du prix d'adjudication, toutes les taxes de 1907 sur ladite propriété, et feront un dépôt entre les mains de l'encanteur de dix pour cent du prix d'adjudication au moment de la vente, et n'auront pas droit aux loyers excepté à partir du passage des actes de vente, les actes de vente pardevant Frederick Deibel, notaire en la paroisse d'Orléans, aux frais des acquéreurs.

E. N. WHITTEMORE, Avocat.

J. PAUL HECKER, Encanteur, 840 rue Union.

21fév—1936—mars 9 19 27 24 30